







# BILLETS DATES C.S.E. & GROUPES BON DE COMMANDE 2025 - INITIAL

				MPLEMENTAIRE
CLIENT :	······································			
Place siège SECONDE Face & Côté ou fauteuil Loge Commande minimum 15 place s/ maxi 180 Places en loge par séance / Gratuité enfants - 2 ans sur les genoux				
Ville d'accueil :	Date choisie :		Horaire choisi :	
Désignation	า	TARIF ttc	Qté	Prix total TTC
BILLET SIEGE SECONDE FACE & COTE		25 €		
BILLET FAUTEUIL LOGE FACE & COTE	+ 1 jeton conso offert	35 €		
Jetons de consommation (valeur achat sur pla	ace de 3 €)	2,5 €		
REMISES COMMERCIALES prop	osées en 2025			
Commande > 50 places :- 4 € ttc / place OU > 20 Places : - 2 € ttc / place				
TOTAL (PAIEMENT INTEGRAL A LA COMMANDE)		€ TTC (Tva à 2.1 %)		
Modes de règlement : Virement IBAN : FR76 3000 4012 3000 0100 7101 467 BIC : BNPAFRPPXXX		BON POUR ACCORD Cachet & Signature Date:		
Infos et disponibilités des séances sur www.lecirquedenoel.fr et www.lecirque	edesreves.fr			









## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

### TARIFS ET MODALITES DE VENTE

- 1.1 Les prix des billets des spectacles CIRQUE DES REVES et C sont indiqués en euros toutes taxes comprises. Sur les billets CSE/GROUPES, il n'est pas indiqué le prix de vente du billet, car celui-ci est obligatoirement lié à une facturation vers une personne morale et un bon de commande attenant.
- 1.2 Pour l'application du tarif C.S.E et groupes, l'organisateur détermine un minimum d'achat obligatoire de 15 places.
- 1.3 Le règlement intégral est impératif à la commande. L'encaissement dudit règlement vaut validation définitive du bon de commande.
- 1.4 PLACE AU CIRQUE se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais les produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement des commandes.

### ддддддддддд

### ANNULATION ET REMBOURSEMENT

- 2.1 Un billet de spectacle ne peut être remboursé même en cas de perte ou de vol, ni repris, ni échangé, sauf en cas d'annulation des spectacles et de décision par l'organisateur du remboursement des billets. Un Billet ne peut également être revendu à un prix supérieur à celui de sa valeur faciale.
- 2.2 Les spectacles se déroulent sous la responsabilité de l'organisateur PLACE AU CIRQUE.
- 2.3 Les billets ne seront pas remboursés dans les cas suivants d'annulation de spectacle : guerre, révolution, inondation, tornade, tempête, incendie, deuil national ou local, grève générale, émeute, épidémie, pandemie ou tous autres cas de force majeure nécessitant la fermeture de la plupart des lieux de spectacle. Si pour une raison autre, indépendante de la volonté de PLACE AU CIRQUE, le ou les spectacles ne pouvaient avoir lieu, PLACE AU CIRQUE, devra rembourser quatre vingt cinq pour cent du prix des billets ou, sauf accord particulier, reporter la date du ou des spectacles à une date ultérieure

ининининин

Les ventes de billetterie visées aux présentes sont soumises à la loi française. En cas de litige les tribunaux français sont seuls compétents.